

Le 25 octobre 2021 :

Le Comité directeur proclame la date de l'Assemblée Générale prévue pour les élections du Comité Départemental d'Équitation (CDE).

Le 27 octobre 2021 : Ouverture de la campagne électorale :

Le CDEVO communique aux membres de l'Assemblée Générale les informations suivantes :

- La date des élections,
- La date limite de dépôt des listes de candidatures à la présidence et au Comité directeur,
- Les conditions de candidature,
- Les modalités électorales.

Le 19 novembre 2021 :

Les listes de candidatures à la présidence et au Comité Directeur doivent être déposées au siège du CDEVO par chaque candidat "Président".

Le 24 novembre 2021 :

Le Président du comité départemental, sur avis de la Commission de Surveillance des opérations de vote, valide et arrête les listes des candidats à la Présidence et au Comité Directeur.

Le 04 décembre 2021 :

Le CDEVO, sur avis de la Commission de surveillance des opérations de vote, adresse aux Membres de l'Assemblée Générale la convocation, le lieu de l'Assemblée Générale élective, les listes des candidats à la présidence et au Comité Directeur et les documents de vote.

Le 12 décembre 2021 : La campagne électorale est close

Le 13 décembre 2021 :

Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 et élective.

Vote des Membres de l'Assemblée Générale sur place ou accusé des votes par correspondance.

Le 27 décembre 2021 :

Si non quorum le 13 décembre 2021, Assemblée Générale Ordinaire et élective 2021, sans condition de quorum.